



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

— 30.05.2014



« FAMILLES A ENERGIE POSITIVE »

MME SEGOLENE ROYAL ET M. BRUNO LECHEVIN FELICITENT LES 7 500 FAMILLES PARTICIPANTES QUI ONT REDUIT LEUR FACTURE ENERGETIQUE DE 15%

7500 familles ont participé cette année au défi « Familles à énergie positive », soutenu par l'ADEME et coordonné par l'ONG Prioriterre. Objectif : diminuer de 8 % leur consommation d'énergie par rapport à l'hiver précédent, grâce à des actions sur le chauffage, l'eau chaude, les équipements électriques... Avec une moyenne d'économies de 15 %¹, l'objectif est largement atteint ! Ils étaient cette année 50 % d'inscrits en plus par rapport à l'édition 2012-2013.

« Ces familles sont des pionnières et la transition énergétique passe par des citoyens véritablement acteurs de leur consommation. Je souhaite généraliser et accélérer la rénovation énergétique des logements pour que tous les Français puissent économiser de l'énergie et réduire leurs factures, et donc gagner du pouvoir d'achat tout en bénéficiant d'un confort identique, voire supérieur ! », a déclaré Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

« La réussite de cette initiative nous démontre l'importance de l'engagement et de la contribution de nos concitoyens dans la réussite de la transition énergétique », a indiqué Bruno Lechevin, président de l'ADEME.

Des résultats significatifs qui incitent à aller plus loin

Urbains ou ruraux, propriétaires ou locataires, avec une **moyenne d'économie de 15%, soit près de 13GWh sur une année et un gain sur la facture d'environ 200 euros**, les familles de la saison 2013-2014 ont réussi leur défi. Une réussite qui incite certains à aller plus loin : un tiers des familles a investi dans des appareils de chauffage plus performants, de la régulation ou encore l'isolation et **plus de la moitié des participants envisage des travaux à plus long-terme** pour pérenniser les économies réalisées et, pourquoi pas, en réaliser encore davantage. Au-delà d'un intérêt économique, le défi « Familles à énergie positive » a conduit surtout à une prise de conscience qu'il est possible de réduire sa consommation d'énergie, et donc sa facture, avec quelques bonnes habitudes.

¹ une fois prise en compte la baisse des consommations, liée à un hiver plus doux en 2014 qu'en 2013

Des familles accompagnées par 110 Espaces INFO->ÉNERGIE (EIE)

Appareils branchés sur des multiprises éteintes la nuit, volets fermés pour conserver la chaleur, minuteur dans la douche pour économiser l'eau chaude : c'est tout le quotidien de ces familles qui a été revu pour **consommer moins sans réduire le niveau de confort**.

Chaque participant a bénéficié d'un **suivi attentif des conseillers des EIE** : mesures des consommations actuelles, formation, guide de bonnes pratiques... De l'avis de tous, la motivation et l'envie de se surpasser naît aussi de la possibilité de comparer ces résultats entre familles.

Depuis le lancement de l'initiative en 2008, ce sont 16 000 familles qui ont relevé le Défi.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr